

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE – Niveau 2 (AFGSU 2)

Formation initiale

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, avec ou sans matériel, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale,
- Etre capable de s'intégrer en tant que professionnel de santé dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.

Contenu de la formation

Conforme à la réglementation (Arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences)

- Identification, protection face à un danger et l'alerte.
- Prise en charge des urgences vitales : agir face à une inconscience, un arrêt cardiorespiratoire, une obstruction aiguë des voies aériennes, une hémorragie.
- Prise en charge des urgences potentielles : agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme.
- L'accouchement inopiné
- Sensibilisation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) et aux risques collectifs NRBC-E

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de découverte et de résolution de problèmes,
- Cas concrets contextualisés,
- Acquisition des techniques procédurales sur simulateur,
- Exposés, discussions.

Evaluation

- Attestation de présence,
- La délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de Niveau 2 (AFGSU 2) est basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements du stagiaire.
- L'évaluation est continue sur l'acquisition des gestes en situation simulée et l'analyse qui en découle.

Validité de la formation : 4 ans

Textes législatifs :

- **Arrêté du 30/12/2014 – Art.1, Art.2, Art.5 et Art.6 modifiés par l'Arrêté du 01/07/2019 – Art.1**

Public concerné

- ▶ Professionnels de santé et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé
- ▶ Aide médico psychologique ou d'accompagnement éducatif et social
- ▶ Assistants de régulation médicale ou en cours de formation
- ▶ Assistants médicaux
- ▶ Auxiliaires ambulanciers
- ▶ Assistantes dentaires

Participants

Groupe de 12 personnes

Durée

3 jours de formation soit 21h

Horaires

08h-12h /13h- 16h15

Tarif :

420€ par personne

Lieu

CESU 18

123 Av François Mitterrand
18 000 BOURGES